

THE RED HOT-ROC



NEWS PEPPERS

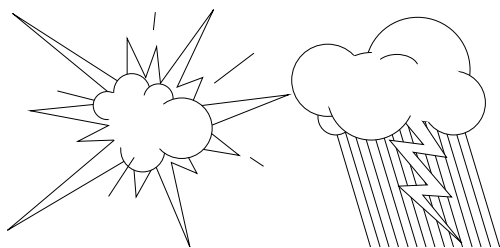
SEPTEMBRE 2007

Sommaire :

Edito du Président
Brèves de comptoir
Bilan des problèmes à Presles
Histoire des spits
Mise à jour Kalymnos
Topos
Liste des adhérents
Bulletins de renouvellement
Documents d'assurance



Tassili du Hoggar (Algérie) massif de Tagrera (photo Bruno FARA- mars 2007)



L'EDITO du Président :

Chaque année je rédigeais un éditto assez banal ... normal il était uniquement destiné à prévenir les adhérents qu'ils allaient avoir à renouveler leur adhésion.

Cette année, ce journal de septembre aura aussi ce rôle, mais pour une fois j'ai des arguments pour être un peu plus long et sans doute aussi plus sérieux !

Vous avez reçu courant juin le courrier, qui officialisait le retrait de Hot Roc du créneau occupé le jeudi soir au gymnase d'Aubarède.

Ce changement radical d'orientation va immanquablement diriger ceux qui prenaient la carte du club pour cette unique raison vers le club qui prend la relève.

Sauf au niveau financier (cotisation plus importante) ce changement sera sans douleur pour ceux qui le veulent bien ... d'autant que j'ai négocié une période transitoire permettant aux adhérents 2006/2007 de poursuivre leur activité jusqu'en octobre.

Lors de la soirée de fermeture, destinée à expliquer tout cela, on m'a reproché de faire perdre à cause de cette décision un " pré carré " ... certes ce sera évidemment moins tranquille que par le passé et surtout plus encadré. Mais c'est justement cette absence de rigueur dans la gestion de notre activité, qui a pesé dans la balance pour l'abandon du créneau. On ne gère plus les SAE

comme il y a 10 ans, et par exemple la gestion des EPI (équipement de protection individuelle), devient sous la pression du Ministère et des fabricants un casse tête pour un Président d'association.

Certains m'ont surtout reproché de ne pas avoir consulté les utilisateurs de la SAE ... c'est exact. J'ai consulté des membres du club avant de proposer cette décision ... mais je n'ai pas privilégié le simple critère "utilisateurs de la SAE".

Je comprends qu'ils soient choqués mais la décision à prendre dépassait leur activité. C'était l'orientation générale de Hot Roc qui se jouait et le bureau était plus à même de décider ce transfert de compétences.

Avoir deux clubs Hot Roc ... l'un au gymnase d'Aubarède et l'autre dans les falaises devenait, à mes yeux de Président, de plus en plus choquant ... il fallait trancher et si le bureau avait refusé ce choix je n'aurai pas continué la route avec Hot Roc.

Car après les moments pénibles de cette décision, je crois en un avenir pour un club moins nombreux où des activités pourront être organisées en commun beaucoup plus facilement.

Les années passent ... Hot Roc retourne aux sources de sa création en 1986 ... un petit club regroupant des passionnés de l'escalade en falaise, désireux de participer à leur entretien et leur développement, regroupant aussi tous ceux qui cherchent à adhérer au mouvement fédéral ... pour un coût de cotisation le plus faible possible.

Bruno FARA



VIE DU CLUB...

Ce petit journal, comme les précédents, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale, vous trouverez en annexe:

- ❖ La liste de tous les membres de Hot-Roc, afin de vous téléphoner si vous vous sentez un peu seul(e). Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent...**TRES IMPORTANT ! Surtout si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez nous par un message (hotroc@free.fr)... Afin de pouvoir tenir la liste à jour.**
- ❖ Nous étions 97 adhérents au 1^{er} septembre 2007, voir la liste ... pour 2008 cela sera forcément en baisse, suite à l'abandon du créneau S.A.E ☺.

- ❖ Cet été, nous avons décidé de reprendre la formule du camp d'été qui perdure depuis une dizaine d'années, basé comme en 2005 et 2006 au camping "la Cabane" à St Crépin. Confirmation ... cette région bénéficie d'une météo particulièrement favorable... une semaine de beau temps !

Du vendredi 10 août au lundi 20 août 2007, ce rassemblement fut comme chaque année "informel" ... Mais néanmoins l'escalade est restée l'activité principale du séjour ! Au total 17 membres du club ont répondu présents à cette initiative (sans compter les 2 dissidents du CVHM qui avaient décidé de se joindre à Hot Roc, Natacha et David): Laurent CHAPPAZ, Didier CLARET TOURNIER, Ignace MODOLO, Patrick ROUX, Françoise ESPINOZA, J.C BERRARD, Gregory PALLIERE, Claire ARNAUD , Gérard MOREL, Gilles CHATILLON, Robert GAILLOT, Monique, Jean Baptiste et Clément JOURJON, Stéphanie DUPONT ... et Bien sûr à l'ouverture et à la fermeture du camp Renée et Bruno FARA ... le couple Présidentiel ☺

Côté escalade, Gégé "un exemple pour tous" ... s'est motivé (poussé aussi par les grimpeurs du club) jusqu'au dernier jour pour enchaîner un 7b à Mont Dauphin . Dans les activités annexes Jean Baptiste tentait, (pour cause de tendinite), le triathlon d'embrun (abandon dans la dernière épreuve du Marathon ... excusable ...il était malade depuis le début de la semaine), Ignace et Bob ont comme d'habitude pédalé dans l'Alpe à donf (mais ils ont aussi grimpu un peu) ... le Président a été lamentable en ratant la truite du siècle ☺ ... Pour une fois les traditionnelles soirées chez Ignace à Chateauroux se sont terminées dignement pour tous! Seul bémol, la pension chaque soir au restaurant de St Crépin "Le Gaulois" est par contre rude pour le rapport poids/puissance ... mais reste imbattable pour le quantité/prix!

Bilan donc très positif pour cette semaine ... qui semblait vouée à l'échec (certains piliers de ce rassemblement ayant abandonné lâchement le navire Hot Roc!). Du coup, le club a négocié avec le camping pour participer au frais du séjour en réglant les emplacements.

Nul doute que l'an prochain, nous reconduirons la formule. Dans cette optique, le lundi 20 août le Président et son épouse, ont étudié les tarifs des campings proches (afin de varier un peu l'emplacement du camp) ... mais pour l'instant rien de positif (même pas sur les tarifs) n'a été trouvé. Il faut tenir compte que quelques adhérents ayant des logements entre Embrun et Guillestre il leur est difficile de se joindre à nous si nous allons vers Névache ou même au Vigneaux. La Cabane est certes un peu cher ... mais le

fonctionnement très souple est assez agréable (pas de barrière la nuit, départ le dernier jour quand on le désire...).

- ❖ Dans le groupe des impardonnables lâcheurs... Isabelle et Jean Noël BOURGEOIS se rattrapent néanmoins. ayant associé leur quête annuelle du mysticisme bouddhique d'une ascension d'un sommet du Laddak, le Stok Kangri (6125m).
- ❖ Notons aussi la belle performance des 2 membres du club qui participaient à l'ultra trail du Mont Blanc.(Ils étaient aussi membre du team Courchevel Odlo).
Patrice GIBAUD 50^{ème} au classement global et 19^{ème} dans la catégorie V1 Homme (40 à 49 ans) en 27h53mn04s
Jean Christophe BERRARD - 355^{ème} au classement global et 155^{ème} dans la catégorie V1 Homme (40 à 49 ans) en 35h25mn37s
- ❖ Entre le 20 octobre et le 6 novembre (sur une période étalée) de nombreux membres du club, associé avec le CVHM (club de Vienne) vont se retrouver à Kalymnos. Le topo joint à ce journal est une compilation des nouvelles voies réalisées depuis la parution en 2006 du dernier topo !
- ❖ Ce journal devrait parvenir aux adhérents avant la date ... donc rappel : **le dimanche 16 septembre** le club a programmé une journée à Parves. Espérons que ce coup ci la météo sera avec nous ☺ Pensez à télécharger sur le site du club le topo <http://hotroc.free.fr/topo101.htm> (nombreuses nouveautés ce printemps par Jean Noël BOURGEOIS
- ❖ Pour les équipements voir aussi <http://hotroc.free.fr/topo10.htm> la nouvelle voie équipée par Bruno FARA (Shesep Ankh), dont le topo est joint à ce journal.
- ❖ La liste des adhérents au format pdf (acrobat reader) qui était mise en ligne sur le site du club, <http://hotroc.free.fr>, pour être imprimée ne le sera plus. Google traquant les fichiers de ce type, il révélait les coordonnées des membres, et certains ont protesté. Les anciennes listes ont donc été retirées du site.
- ❖ Enfin ... et sans doute le dernier texte faisant référence à notre créneau S.A.E au gymnase d'Aubarède. Nous tenons à signaler (pour le principe) que le 28 juin il a été constaté que les baudriers du club et les dégaines avaient disparu du coffre ! Depuis 10 ans aucun vol ou emprunt n'avait été signalé, peut être que début septembre, quand nous allons retirer le coffre du local, le matériel sera revenu... ☺ Sinon ce sera une raison de plus pour ne pas regretter notre décision ☺



PRESLES : Conflits d'usages ... bilan et perspectives!

- Par Bruno FARA -

Depuis le printemps 2006, des problèmes entre les grimpeurs et des propriétaires surviennent sur la falaise de Presles.

C'est réel, mais peu défini quantitativement... nuisances d'un niveau assez faible, (parkings sauvages, bruit), cantonnées sur des périodes restreintes de l'année. En réalité le problème se focalise sur le droit d'accès à des propriétés privées ... terrains non cultivables et complètement à l'abandon depuis des générations.

Il ne s'agit donc pas d'une réalité mais d'un ressenti ! Les opposants à l'escalade se regroupant sous l'étendard de la famille Bourne de la Bournière (hameau situé sous la voie des buis).

Au détour d'une vague analyse en forme de fourre tout ! Posons nous des questions ... Quelle est la situation ? Quelle analyse en tirer ? Existe t il des

fréquentation est donc très importante et la faible distance, entre la résidence des pratiquants et le site, induit une pratique effectuée à la journée. Une pratique de consommation ... j'arrive ... je grimpe ... je rentre chez moi !

S'ajoute à cette clientèle une fréquentation d'étrangers attirés sur le site par les articles publiés dans les revues spécialisées. Cette fréquentation est importante mais ponctuelle et ciblée aux vacances scolaires européennes de printemps, aux congés du mois de mai, vaguement en juillet/août quand la météo est mauvaise sur les Alpes, et aux vacances scolaires de l'automne. Cette fréquentation de grimpeurs étrangers semblait s'être accélérée de façon significative depuis quelques années.

Cette attirance est le fait d'une facilité d'accès (approches courtes) d'un climat clément (faible altitude), d'un rocher plutôt propice à l'escalade libre (au contraire de l'urgonien du Vercors classique), et d'un équipement moderne de type escalade sportive majoritairement.

Les critères de facilités jouent pour l'attrait des visiteurs, mais aussi pour les auteurs des articles... et même pour les équipiers/ouvriers de nouveaux itinéraires. Ce qui alimente donc inexorablement le flux de plus en plus nombreux des visiteurs (c'est un cercle vicieux).

La falaise est sur des propriétés privées extrêmement étroites et morcelées, en effet les anciens utilisaient les bois exploités sur la plateau en les évacuant par le bas ... ce qui a donné pour chaque terrain proche du fond de vallée une extension étroite vers le pied des rochers. Cette figure est caricaturale vers la paroi



solutions ?

Les pratiquants venant régulièrement sur la falaise de Presles sont issus de 4 grandes agglomérations (Lyon, Chambéry, Grenoble et Valence). La

rouge où le plan cadastral montre des bandes de terrain de parfois quelques dizaines de mètres de larges toutes bien parallèles jusqu'à la route des grottes. Cette remarque est importante car il ne s'agit pas de négocier avec un seul propriétaire mais avec une multitude ... ce qui est aussi un espoir car un propriétaire hostile à la traversée de son terrain n'est souverain que sur cette étroite bande !

Un bémol à cette vision trop optimiste ... le tissu rural agricole a énormément changé ces 30 dernières années. La transmission de l'exploitation familiale traditionnellement du père au fils, ne se fait pratiquement plus. D'années en années (de décès en décès) c'est les Bournes, l'une des rares familles encore exploitantes agricoles, qui achètent par le biais de la SAFER pratiquement toutes les terres libérées. Cette famille regroupe donc petit à petit les terrains agricoles morcelés.

Les querelles de familles sont ancestrales dans ce monde rural et ces acquisitions trouvent donc leur limite dans le refus de certains de vendre ... par principe aux Bournes. Refus aussi pour s'opposer à la réunification des propriétés en un seul tenant, aboutissant à une superficie permettant la création d'une chasse privée !

Les habitations sont par contre fréquemment achetées par des citadins en mal de retour à la terre ... Ils sont sincères, mais ces nouveaux venus se fondent très difficilement dans le moule rural traditionnel, et perpétuent le caricatural conflit entre les purs locaux et un autre monde issu de la ville.

La famille Bourne s'inscrit bien dans cette opposition ... d'autant plus qu'une ferme du plateau (la propriété Philibert), très convoitée par eux, fut récemment achetée par un Guide et sa compagne. Certes il se dit que Robert Philibert n'aurait jamais vendu à ceux de la Bournière ... car au XII^{ème} siècle un chien de la Bournière a du manger une poule des Philibert ... sur le plateau la haine est ancestrale et ne supporte pas le

compromis!. Mais c'est selon moi la première goutte de vinaigre qui fit monter la sauce aujourd'hui plutôt assaisonnée !

Les ruraux de souche hostiles à l'escalade semblent se regrouper sous la bannière de la chasse qui les définit dans un rapport aux traditions et les nouveaux



habitants sous celle du tourisme. Dans la notion de tourisme se retrouve bien évidemment l'escalade, le canyoning, la spéléo, mais aussi les gîtes et autres commerces liés à cet essor.

La principale emblème de ce tourisme citadin étant les grottes de Choranche, le projet de classement du site en zone de protection ... visant dans une perspective lointaine le classement Unesco ne pouvait que creuser encore plus le fossé qui sépare les communautés.

Le conflit était connu depuis déjà longtemps, certains acteurs locaux de l'escalade ont pratiqué jusqu'au bout la politique de l'autruche (ou de l'espoir)... dommage, un conflit se règle mieux à froid que dans l'urgence !

On le voit donc les raisons de conflit sont multiples, imbriquées et surtout peu évidentes... le symptôme est par contre bien connu (interdiction de l'accès à la falaise par certains propriétaires).

A l'analyse, on trouve des raisons qui portent à un certain optimisme, pouvant laisser espérer que la pratique de l'escalade et aussi de toutes les activités de

loisirs sur les Coulmes ne sont pas condamnées définitivement.

Un tissu commercial local vit de cette fréquentation. Des gîtes ruraux bien sûr mais aussi tout un commerce de proximité qui va des bars aux restaurants en passant par les épiceries et les boulangeries. Ces derniers traduisent déjà une perte d'exploitation liée aux événements.

Depuis 5 ans, cette vallée a été durement touchée par des catastrophes naturelles (incendies et éboulements) qui en coupant la route touristique des gorges durant de très longues périodes ont frappé le tourisme assez durement ... la clientèle des grimpeurs est donc actuellement intéressante pour la ville de Pont en Royans.

L'escalade est représentée par une fédération en développement qui ne peut se permettre d'abandonner certaines falaises emblématiques sans perdre totalement son crédit vis à vis de ses licenciés.

Les élus locaux doivent tenir compte des nouveaux résidents qui pèseront de plus en plus dans les élections locales.

Les associations locales (V.T.N.O et Bille de Coulmes) sont efficaces, les Présidents actifs montent des dossiers qui démontrent bien l'illogisme de cette querelle ... qui comme déjà énoncé n'a que très peu de fondement réel.

Les Bournes ayant aussi des conflits avec des familles du cru, ces derniers basculent dans le clan des pro-grimpe avec cet argument comme seule raison.

Interdire légalement le passage supposera de clore les propriétés concernées, ceci n'est pas un problème en terme de temps ou d'argent pour les propriétaires hostiles... mais le passage du gibier qui transite serait alors perturbé... cas de conscience pour des chasseurs !

Par contre d'autres arguments paraissent plaider contre une solution rapide...

Un seul grimpeur "très con"... généralise cet adjectif à toute la communauté. Il est évident que certains habitués de la falaise se sont comportés comme de redoutables imbéciles, se garant de façon absolument inadmissible au pied de Tina Dalle. Certains, même actuellement, refusent de se plier aux directives de stationnement sur le plateau, il semble que marcher le moins possible reste l'épicentre de leur raisonnement. La pédagogie reste de peu d'utilité sur les irréductibles ... mais les affichettes distribuées par VTNO ont au moins le mérite de montrer aux opposants que les responsables tiennent compte de leur doléances.

Outre le parking, gênant le passage des engins agricoles, les nuisances sonores sont difficiles à quantifier et même à modifier... ce sont les appels des grimpeurs qui évoluent dans les voies. La route en dessous de la falaise est autrement bruyante, mais visiblement seuls les cris des cordées engagées dans la falaise gêne la famille Bourne (les autres opposants ne



résident pas sur place, ils ne peuvent argumenter sur ce point).

Face au refus évident de négocier tout compromis, les opposants sont mal identifiés selon moi. La famille Bourne est active certes, mais elle serait sans doute prête à un compromis. Seulement il faut aussi tenir compte du notaire (propriétaires des terrains supérieurs) et aussi d'un certain Brun qui semble avoir un

ressentiment vis à vis de la commune de Presles au sujet d'un refus de permis de construire. La grande inconnue reste les motivations très peu discernables du notaire ... la clef d'une solution passe selon moi par ce personnage. Grand amateur de chasse, rêve t il d'une chasse privée sur le plateau ?

La famille Bourne habite La Bournière ... dans les gorges de la Bourne ou coule la Bourne ... ça ne s'invente pas ! Elle y puise un droit moral pour nier tout droit de gestion du site aux citadins néo ruraux.

Le bar du village de Presles aurait du faire le lien entre les grimpeurs et les ruraux autour d'une bière ou d'une cigarette... Mais ce n'est pas le cas. Ezio le propriétaire Italien est très sympa certes, mais à travers des micros conflits (avec les fumeurs et les chasseurs) il semble que son auberge ait aggravé le fossé plutôt qu'elle l'ait comblé.

Le contexte du classement du site entretient une paranoïa ... la main mise des technocrates, (forcement citadins), sur les locaux floués de leurs bons droits



ancestraux ...

La propriété privée est un droit intangible en France. Une activité aussi restreinte que l'escalade ne pourra se prévaloir de l'utilité publique qui est la seule faille du système.

Les opposants sont regroupés en association, montée sur le modèle d'une précédente association opposée à la pratique du canyoning dans la résurgence du Gournier. Sa victoire dans ce conflit

encourage d'ailleurs les opposants à l'escalade.

De plus les familles du plateau du Vercors sont attachés à la terre ... ceux qui ne sont pas hostiles à la pratique de l'escalade donneront facilement un accord verbal pour traverser leurs terres, mais ne se résoudront que rarement à céder une parcelle.

On découvre donc, que ce conflit minuscule risque de déboucher sur une impasse. Il n'est peut être que la traduction d'une opposition chasseurs/grimpeurs ... cultivateurs/citadins. La manifestation violente, d'un refus de changement de vie dans cette zone où le tourisme est pas encore franchement digéré par le tissu rural traditionnel ou le déclin de l'agriculture de montagne traditionnelle n'est pas encore totalement accepté. Les temps changent ... c'est regrettable ... il faut un coupable ... les grimpeurs deviennent les boucs émissaires de ce refus !

On devrait déboucher sans doute sur un statu quo à long terme avec un conflit non solutionné qui fera des vagues puis des vaguelettes ... dernier événement le dépôt de plainte de M Brun (pour détérioration de SA falaise ...), qui semble surtout vouloir valoriser son terrain pour un éventuel rachat par le parc !

Je doute qu'une solution globale, satisfaisante pour tous les protagonistes, soit possible par la négociation. En tout cas la baisse de fréquentation des grimpeurs étrangers est évidente et risque de mettre longtemps à s'estomper car les revues se sont fait l'écho des événements et ceux ci ne mettent plus Presles dans leurs objectifs de voyage ... et pour le tourisme c'est cette clientèle qui était vraiment intéressante.

Photos :

- 1) Renée GUERIN dans Début de millénaire
- 2) L'auberge d'Ezio à Presles
- 3) Le secteur paroi rouge et Tatachat
- 4) Le secteur du fond du cirque.

Rééquipement des voies d'escalade

Pourquoi des spits dans les voies classiques
Par Hervé Galley

Après les déséquippements « sauvages » de 2006 en Chartreuse, il est peut-être utile de rappeler quelques notions, d'ordre éthique mais aussi historique ou pratique, qui plaident pour l'équipement en goujons inox de bon nombre de voies classiques – c'est-à-dire de voies fréquemment parcourues.

a) Arguments d'ordre éthique.

Deux notions-clé : cohérence de la pratique, autonomie des pratiquants. Elles apparaissent en filigrane dès la première grande polémique sur l'équipement qui a lieu vers 1910 dans les Dolomites et met en scène deux amis, Tita Piazz et Paul Preuss. Tous deux sont de forts grimpeurs, jeunes et audacieux, mais ils s'opposent sur l'utilisation du matériel d'assurage. Selon Preuss – qui met sa doctrine en pratique : première de la paroi Preuss au Campanile Basso en solo à la montée et à la descente – le grimpeur doit constamment être maître de ses gestes et capable de redescendre en escalade si besoin ; les pitons et toute autre forme de matériel d'assurage doivent être bannis, et la corde ne sert qu'à assurer le second ; même la descente en rappels est proscrite. Tita Piazz considère que la doctrine de Preuss équivaut à un suicide, et plaide pour un assurage raisonné. Les faits vont bientôt donner raison à Piazz : en 1913, lors d'une ascension en solitaire, Paul Preuss tombe et se tue.

Dans la démarche de Preuss, on peut discerner l'affirmation de la maîtrise corporelle absolue (peut-être poussée jusqu'à l'arrogance) face à un environnement dangereux. On peut discerner aussi, de manière plus implicite, la recherche d'une autonomie totale par rapport à toute médiation humaine (assureur) et à tout outil (corde, piton), c'est-à-dire d'une autonomie totale par rapport à la société. Preuss a poussé la cohérence très loin, même

s'il n'a jamais atteint l'autonomie totale, qui reste inatteignable (il aurait dû pour cela grimper tout nu, etc.). Mais la plupart des grimpeurs ont choisi de ne pas suivre l'exemple de Preuss.

Ils se sont donc assurés, et notamment avec des pitons. Cela a permis d'augmenter la difficulté et d'aborder des parois jugées auparavant impossibles, comme les faces nord de la Cima Grande ou des Grandes Jorasses. L'usage des pitons dans ces voies, qui révoltait Preuss, ne choque personne aujourd'hui ; pourtant la chronique de l'Alpine Club britannique a mentionné très sérieusement, vers 1932, que compte tenu de l'utilisation des pitons, la première ascension de la face nord de la Cima Grande était un « non-événement » qu'il fallait considérer comme n'ayant jamais eu lieu !

Au fil des ans, les passages d'escalade artificielle deviennent souvent plus fréquents. Jusqu'à vers 1975, la démarche majoritaire est de tracer une ligne qui aboutit au sommet, et qu'on parcourt comme on peut – en artifice si besoin. Alors même que les « voies technologiques » (entièrement en artifice sur spits) passent de mode, la polémique sur les spits lancée par Reinhold Messner vers 1965 condamne le fait qu'ils permettent de passer (en artifice) où on veut, et donc « tuent l'impossible ».

Mais la démarche de Messner, qui utilise les pitons, et aussi l'artifice à l'occasion, n'est pas totalement cohérente – en tout cas, moins cohérente que celle de Preuss.

C'est l'affirmation de l'escalade libre, à partir de 1975-80, qui va enfin apporter la cohérence qui manquait, et une certaine forme d'autonomie – relative. Car entre un bon piton et un spit, il n'y a guère de différence, n'en déplaise à ceux qui croient grimper en « terrain d'aventure » parce qu'ils placent deux coinçeurs dans une longueur déjà équipée de pitons.



Ce sont les spits qui ont ouvert le champ de l'escalade libre extrême, parce qu'ils ont permis de banaliser la chute. Certains fort grimpeurs actuels ont oublié que c'est grâce aux spits qu'ils ont atteint le niveau qui leur permet de grimper en quasi-solo dans des voies traditionnelles difficiles – une autre façon, non évoquée par Messner, de « tuer l'impossible ».

En dehors des voies (Mont Blanc, Yosemite) où l'assurage majoritairement sur coinçeurs est possible, l'équipement en spits, associé à l'escalade libre comme éthique, résout le conflit entre Piaz et Preuss : la sécurité revendiquée par le premier est assurée, même si les chutes ne sont pas toujours anodines ; l'autonomie (forcément relative, on l'a vu) et la maîtrise chères à Preuss sont attestées lors de l'enchaînement d'une voie, certes encordé et bien assuré, mais « à vue » et en escalade libre. Autrement dit, on « joue à se sentir autonome » (de toute façon, on ne peut jamais l'être complètement) et on y parvient si on enchaîne la voie en libre et à vue (c'est alors « comme si » on l'avait gravie en solo intégral). Le tout avec une sécurité raisonnable. L'escalade doit être un jeu cohérent, pas une religion incohérente.

Quant à l'autonomie des pratiquants « sur le terrain » ... En dehors des ouvreurs (peu nombreux), suivre une ligne de pitons, comme dans les voies traditionnelles classiques, ou une ligne de spits, c'est pareil, d'autant que certaines lignes de spits sont fort discontinues ... Les apprentis-ouvreurs apprendront à pitonner dans les voies d'artif, et se débrouilleront à terme aussi bien (ou mieux) que leurs illustres aînés : l'autonomie ne leur posera pas de problème insurmontable s'ils sont motivés (et s'ils ne sont pas motivés pour cela, pourquoi devrait-on les contraindre ?).

b) Arguments d'ordre pratique.

A l'ouverture, une voie TD ou ED en Chartreuse ou Vercors nécessitait d'emporter au moins 30 à 50 pitons, en prévision des nombreux passages de V/A1 à venir. Elle nécessitait aussi souvent un bivouac ou deux. Quand une telle voie devenait classique, elle se trouvait après

quelques années presque entièrement équipée de pitons, car chaque cordée en abandonnait quelques-uns. Les cordées assuraient ensuite une maintenance partielle de l'équipement, en refrappant les pitons, en changeant les pitons vétustes, etc. Cette pratique (nécessitant d'emporter un marteau et quelques pitons) est maintenant minoritaire. Les pitons en place vieillissent et rouillent jusqu'à devenir dangereux. Les coinçeurs ne suffisent pas en général. De plus les pitonnages et dépitonnages successifs abîment le rocher et réduisent (parfois à néant) le nombre d'emplacements pitonnables. Le rééquipement par des goujons inox, plus propres et plus fiables dans le temps que les pitons, est donc souhaitable – à moyen terme – dans de nombreuses classiques anciennes. Enlever ces goujons, c'est une régression, pas un progrès.

En conclusion, je ne prétends pas que l'escalade équipée à 100 % de spits doive

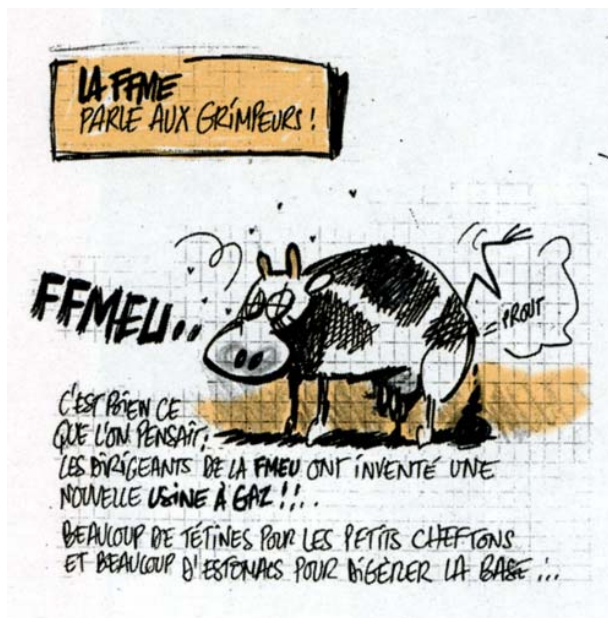
devenir la seule pratique possible, même si elle est devenue – de fait – largement majoritaire. La biodiversité et la tolérance sont des règles de vie salutaires et nécessaires,

que ce soit pour les haies, les gens ou les voies d'escalade. Pourquoi ne pas laisser certaines voies classiques sans spits, lorsque les possibilités d'entretien des pitons le permettent ? Pourquoi ne pas laisser la nécessité de s'assurer sur coinçeurs en complément des spits en place, quand le terrain le permet (pas si fréquent) ? Mais il faut arrêter de dénigrer les spits et de déséquiper, sans aucune concertation préalable avec les autres grimpeurs concernés, les classiques rééquipées.



En hommage à Pierre ROUZO ... mort cette année !! #@%\$

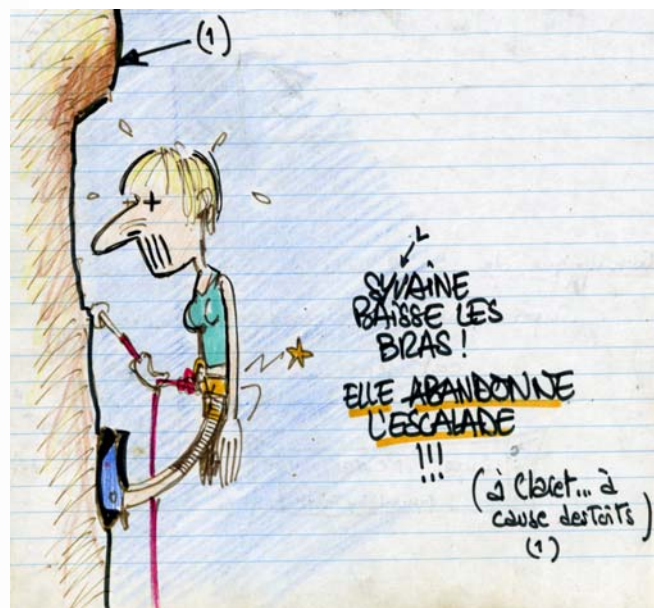
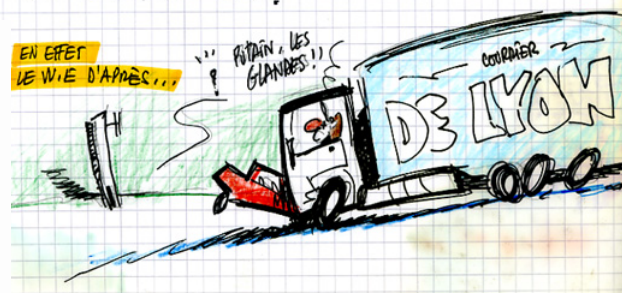
voici quelques dessins de sa main. Les deux premiers datent de l'époque de Claret ... Souvenirs du cahier que l'équipe de Scalata avait déposé au bar.



J'aime bien Karim.

Mais depuis son voyage au Tibet
il est franchement
devenu pénible :

grimper dans cette tenue... c'est pas très pratique!!
Mais bon, j'ai réussi à lui faire tailler un short. C'est mieux.



Sans parler de la musique
qu'il n'a pas pu
quand on va chez lui...
POUR...